

E3D millésime 2022 Première candidature pour second degré et DRAAF

1 - Etablissement candidat au label E3D millésime 2022

- 1 a - RNE / UAI de l'établissement
- 1 b - Secteur
- 1 c - Type - Education prioritaire
- 1 d - Nom de l'établissement
- 1 e - Département de l'établissement
- 1 f - Ville de l'établissement
- 1 g - Adresse mail de l'établissement
- 1 h - Téléphone de l'établissement
- 1 i - Adresse du site internet de l'établissement
- 1 j - Collectivité dont dépend l'établissement

2 - Référent et éco-délégués

- 1 a - Référent EDD / E3D 1, sa discipline ou fonction et son mail académique ou d'établissement
- 2 b - Eventuellement : référent EDD / E3D 2, sa discipline ou fonction et son mail académique ou d'établissement
- 2 c - Eventuellement : référent EDD / E3D 3, sa discipline ou fonction et son mail académique ou d'établissement
- 2 d - Rémunération de la fonction par IMP ou HS. Si oui, combien ? si non, pour quelle raison ?
- 2 e - Est-il/elle (sont-ils/elles) membre(s) du conseil pédagogique ?
- 2 f - Est-il/elle (sont-ils/elles) membre(s) du comité d'éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement (CESCE) ?
- 2 g - Comment les éco-délégués sont-ils/elles désignés ou élus ? Quels sont leurs missions/rôles ?
- 2 h - Dans quel cadre se réunissent-ils ? Comment sont-ils aidés dans la mise en œuvre de leurs projets ?
- 2 i - La participation au concours de l'action éco-déléguée de l'année est-elle envisagée cette année ? Pourquoi ?

3 - Structuration de la démarche E3D

- 3 a - Qui compose le « COPIL », comité de pilotage ?
- 3 b - Rythme et cadre des réunions du COPIL ?

3 c - Une ou des thématiques ont-elles été retenues pour l'année scolaire 2021-2022 ? Si oui, lesquelles ?

3 d - Comment les ODD sont-ils pris en compte ?

3 e - Comment se traduit la présence de l'EDD-S dans le domaine de la pédagogie et des apprentissages ? Y compris dans les parcours éducatifs et les dispositifs d'accompagnement

3 f - Des actions/ des liens/ avec les écoles, collèges ou lycées sont-ils réalisés/ envisagés ?

3 g - Comment se traduit la présence de l'EDD-S dans le domaine de la gouvernance (projet d'établissement, contrat d'objectif, dialogue de gestion) et des instances de l'établissement ?

3 h - Comment se traduit la présence de l'EDD-S dans le domaine de la gestion de l'établissement ?

3 i - Quels partenariats favorisent le lien de l'EDD-S avec le territoire (les partenariats) ?

4 - Développement des compétences des personnels

4 a - De quelles formations propres à l'éducation au développement durable ont bénéficié les personnels de l'éducation nationale ? Merci d'indiquer quels personnels et quelles formations

4 b - Les personnels relevant de la collectivité ont-ils bénéficié de formations de ce genre ?

4 c - D'autres formations seraient-elles utiles ? De quelle nature ? (scientifique, sur la conduite de projet, l'animation d'action ou de groupe, la gestion de dossier de financement...)

5 - Evaluation de l'impact de l'EDD-S

5 a - Quels sont les domaines sur lesquels se portent cette évaluation ? (apprentissage, climat scolaire, ouverture, partenariat, éco-responsabilité notamment numérique, énergétique, éco-gestes...)

5 b - Quels critères quantitatifs ont été retenus pour cette évaluation ?

5 c - Quels critères qualitatifs ont été retenus pour cette évaluation ?

6 - Communication et valorisation

6 a - Comment se font l'information et la valorisation autour de l'EDD-S à l'intérieur de l'établissement ?

6 b - En direction de qui et comment se font l'information et la valorisation autour de l'EDD-S vers l'extérieur de l'établissement ?

6 c - Comment l'engagement/l'action des élèves est-elle valorisée à titre individuel ?

6 d - Des projets EDD sont-ils présentés à l'oral du brevet ?